



Conférence de presse du comité contre l'initiative biodiversité du 13 juin 2023

Les bases légales existent déjà

Allocution de Gerhard Pfister, président du Centre

En tout premier lieu, j'aimerais rappeler que de nombreuses mesures ont déjà été prises pour promouvoir la biodiversité. Ces dernières années, des investissements importants et des progrès considérables ont été réalisés pour protéger et encourager la diversité des espèces. Il existe déjà des bases légales qui permettent de poursuivre et d'intensifier ces efforts. Il n'est donc pas nécessaire d'allouer davantage de surfaces à la protection de la biodiversité.

Il est essentiel de trouver un équilibre entre protection et utilisation. L'importance qu'accorde l'initiative biodiversité au statut de protection est telle qu'elle bloque le développement voulu et important des énergies renouvelables. Ce blocage met en péril les compromis équilibrés qu'a permis d'obtenir la loi pour l'énergie. Ces compromis sont le fruit d'intenses négociations et tiennent compte des intérêts divergents des parties concernées. L'initiative réduirait à néant ces solutions laborieusement élaborées.

Le parti du Centre reconnaît l'importance du paysage, de la biodiversité et du patrimoine culturel bâti pour notre société. Nous partageons toutefois l'avis du Conseil fédéral selon lequel l'initiative biodiversité va trop loin, qu'elle laisse beaucoup trop peu de marge de manœuvre à Confédération et aux cantons, et qu'elle ne tient pas assez compte de la répartition des compétences en vigueur. L'extension rigide de la protection que prévoit l'initiative ne permet pas d'atteindre l'objectif visé.

Plutôt que d'étendre les surfaces, nous plaidons pour une promotion ciblée de la biodiversité. Dans les forêts et l'agriculture, il est apparu que l'abandon total de l'exploitation entraînait non pas une augmentation, mais une perte de la biodiversité. Pour être efficace, la protection de la nature doit être différenciée et adaptée à chaque situation.

En résumé, je tiens à dire que nous rejetons l'initiative biodiversité. Nous misons sur une promotion durable et équilibrée, qui tienne compte des besoins tant de la nature que des exigences liées à l'exploitation de nos ressources.